

Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2026

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis
d'imposition 2026
sur les revenus 2025
et celui de mon
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte **ÉduConnect**
ou
→ mes codes pour me connecter
via **FranceConnect**

Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr
grâce à mon compte **ÉduConnect** ou à **FranceConnect**
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une demande pour mon enfant scolarisé en collège public ou lycée public
à la rentrée 2026.
En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés
dans le même établissement.
- 3** Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.
- 4** Je peux suivre l'évolution de ma demande de bourse en me connectant à **Scolarité Services :**
Mes services/Demande de bourse/Suivre mon dossier.